

2 octobre 2019



Révision SAGE Estuaire de la Loire

Commission « gouvernance »



Ordre du jour

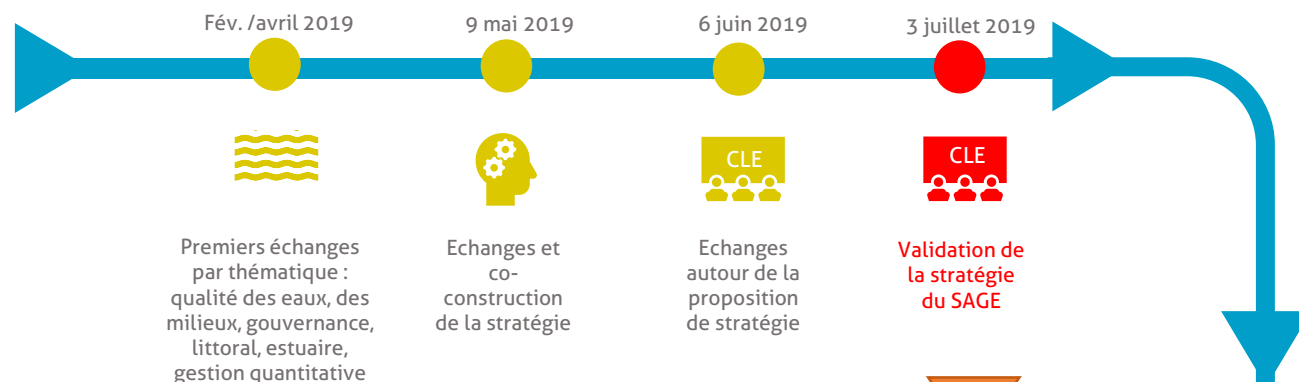
- 
1. Rappel du calendrier et des 1^{ères} étapes de la rédaction
 2. Portée juridique et contenu du SAGE
 3. Présentation/discussion de dispositions et des règles
 4. Autres remarques des membres de la commission
 5. Prochaines étapes
- 

Rappel du calendrier et des 1^{ères} étapes de la phase de rédaction

Révision du SAGE Estuaire de la Loire : un projet concerté

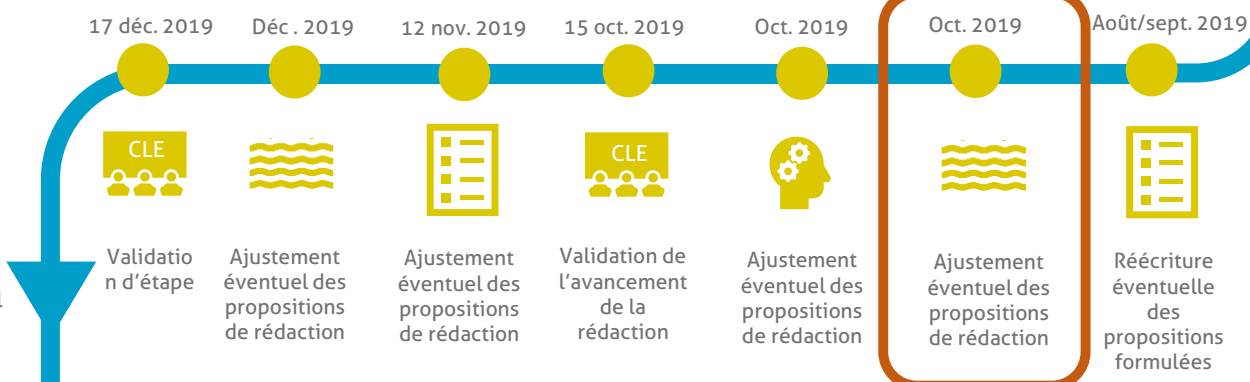
RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Concertation et échanges autour du SAGE de 2009, des pistes identifiées dans l'état des lieux et le diagnostic 2018 et des ambitions de la CLE pour le SAGE révisé.



RÉDACTION

Rédaction des différents documents du SAGE : PAGD, règlement, atlas cartographique, évaluation environnementale.



DERNIÈRES VALIDATIONS

Consultations réglementaires et ultimes ajustements.



Acteurs associés



Commission locale de l'eau



Équipe technique du SYLOA

Coordination de la démarche



Commissions thématiques - Elus et techniciens -

Communes, structures référentes, syndicats de bassin versant, EPCI, acteurs de l'eau, services de l'Etat, Agence de l'eau.



Comité technique - Techniciens -

Membres du Syloa, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, associations et personnes qualifiées.



Comité de relecture - Elus et techniciens -

Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, élus, associations, et, en fonction des thématiques, personnes qualifiées.



Consultation des instances

Région, Départements, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, Conseil maritime de façade, comité de bassin, EPTB, CLE des SAGE voisins.



Grand public



Préfectures

1^{ères} étapes de la phase de rédaction

- ❑ **Juillet-août : rédaction « v0 » PAGD et règlement sur la base de la stratégie validée par le CLE le 3 juillet 2019 (SYLOA, SCE, Paillat-Conti&Bory)**

- ❑ **Août-Septembre : rédaction « v1 » avec les comités de rédaction**
 - Comité de rédaction « Gouvernance » le 29 août 2019
 - Composition du comité de rédaction : AELB, DDTM, CD44, DREAL, CA, Association des Industriels Loire Estuaire, GIP LE + SYLOA, SCE



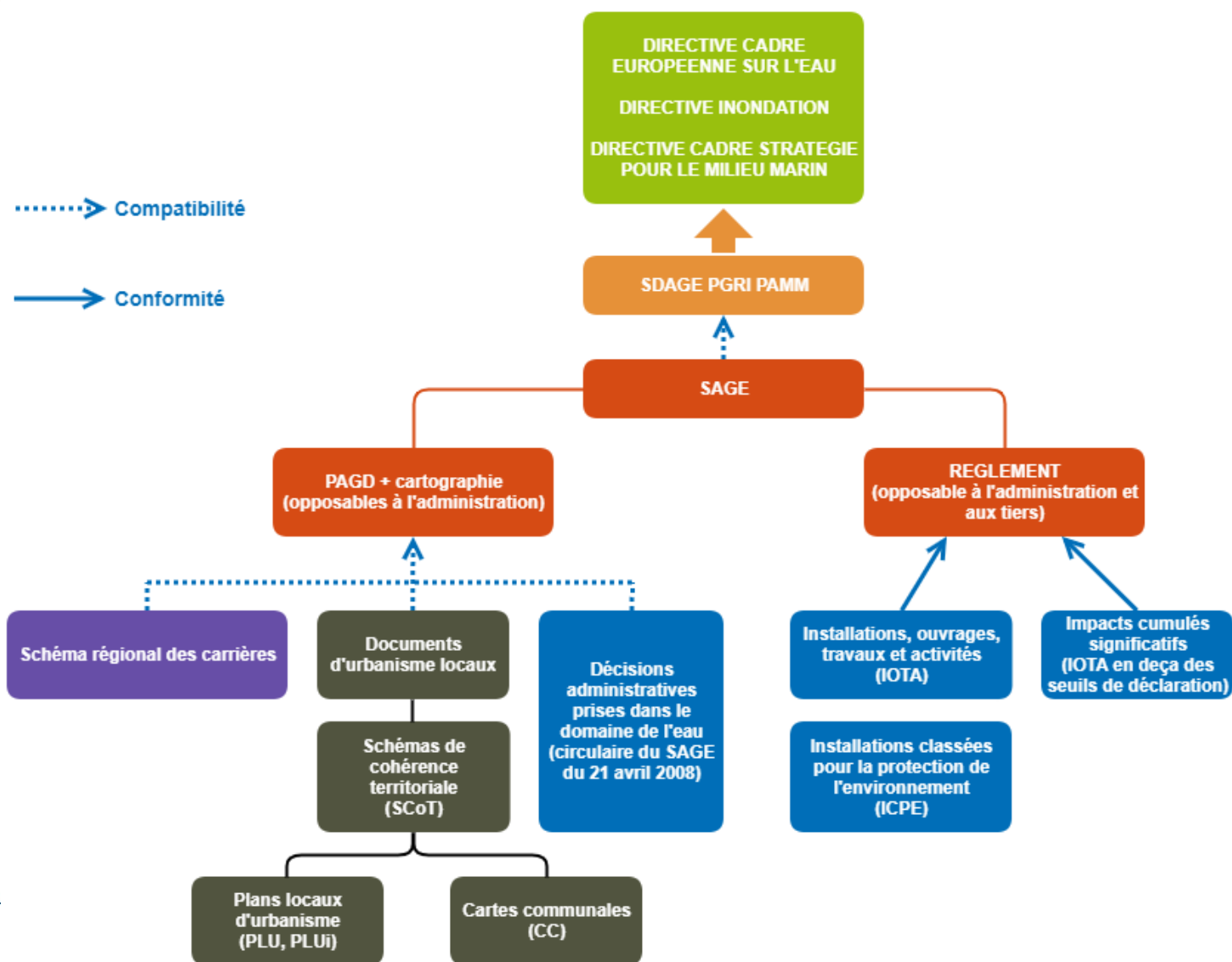
Portée juridique et contenu du SAGE



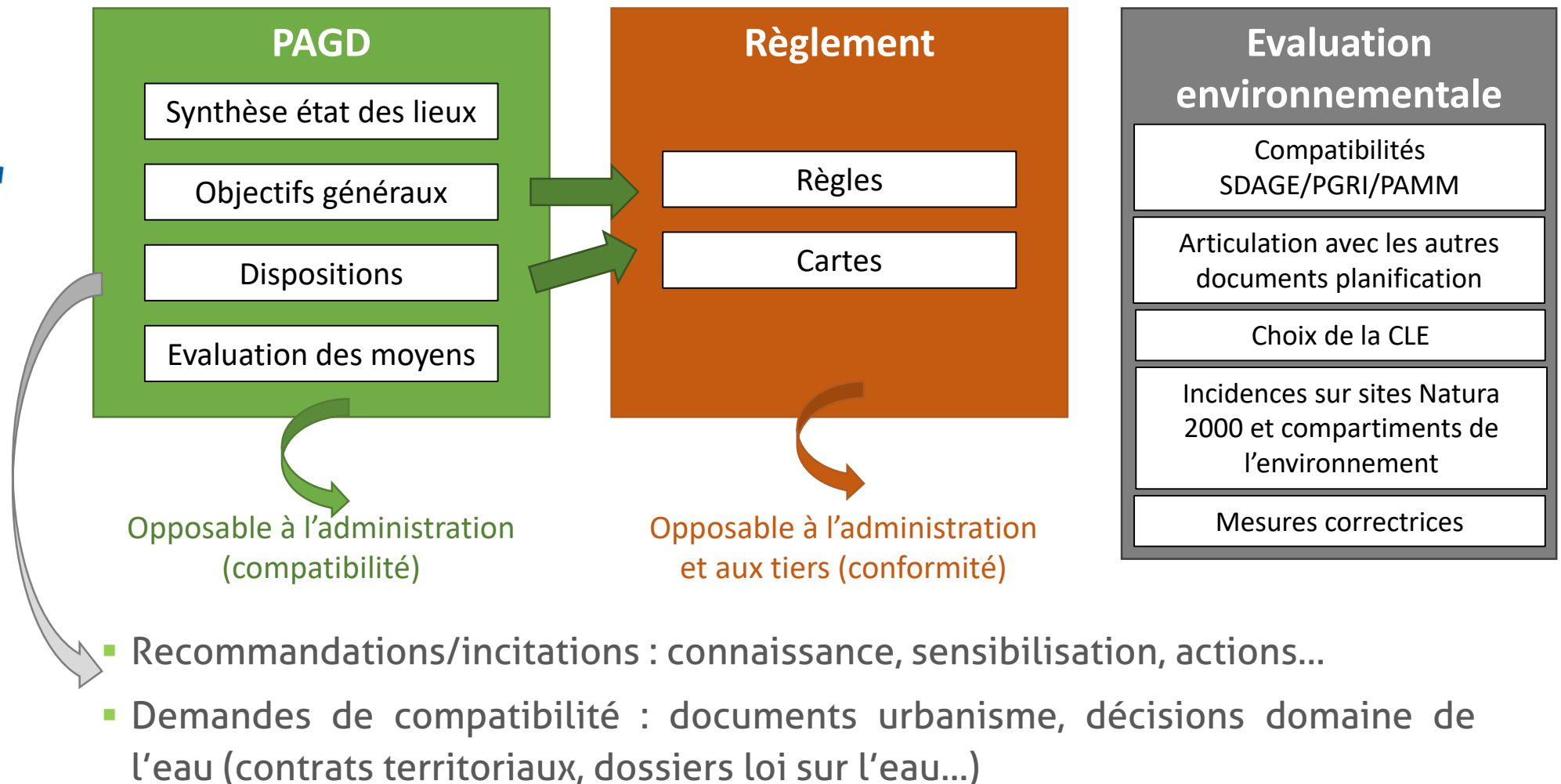


Présentation/discussion de dispositions

Portée juridique du SAGE



Contenu du SAGE



Objectifs et orientations

Objectifs généraux du SAGE

- Mettre en place une gouvernance locale à l'échelle de la Loire estuarienne et pour la coordination terre/mer.
- Coordonner les acteurs et les projets à l'échelle des bassins versants, maintenir la dynamique des acteurs.
- Mettre en place une organisation efficace de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE.
- Faire prendre conscience des enjeux.
- Favoriser les approches innovantes.

Orientations

- Animation et coordination nécessaires pour la mise en œuvre du SAGE
- Organisation des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE
- Communication et sensibilisation pour la mise en œuvre du SAGE

Orientation : Animation et coordination nécessaires pour la mise en œuvre du SAGE

Disposition G1-1 : Missions confiées à la structure porteuse du SAGE

- Coordination estuaire amont/aval Nantes, Loire et affluents, secteurs littoraux et rétrolittoraux, secteurs littoraux nord – sud Loire
- Structure coordonnatrice entre estuaire et littoral
- Garante gestion intégrée et transversalité des enjeux de l'eau
- Coordination structures référentes
- Co-animation avec **structures référentes** (si désignées) instances de concertation /coordination par sous-bassin de référence = commissions territoriales
- Missions diverses : études stratégiques, accompagnement technique, centralisation/valorisation données, suivi SAGE, communication, inter-SAGE
- A initiative acteurs locaux : peut être désignée structure référente et porter des programmes opérationnels

Terminologie :
structures
référentes ou
structures pilotes ?

Orientation : Animation et coordination nécessaires pour la mise en œuvre du SAGE

Disposition G1-4 : Développer les échanges inter-SAGE

- Sensibiliser sur les enjeux de l'estuaire, du littoral et appel au comité de bassin (révision SDAGE) pour assurer la gestion de ces enjeux à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Loire

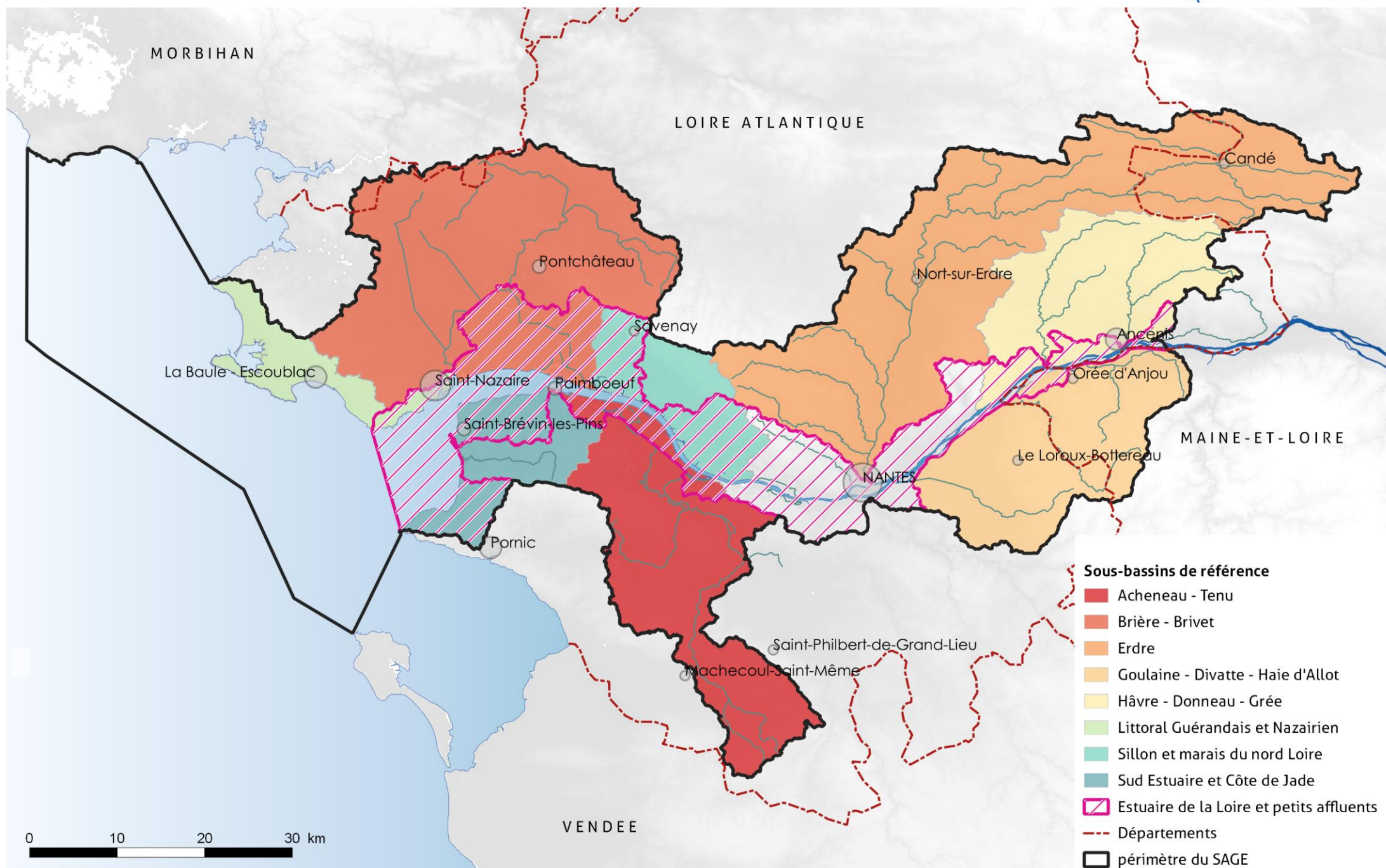
Orientation : Organisation des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE

Disposition G2-1 : Organisation des maîtrises d'ouvrage

- Définition de sous-bassins de référence (**découpage adapté depuis SAGE 2009 au regard nouvelles organisations en cours**) $\Rightarrow$ carte
- Animation par structure référente si désignée, SP SAGE ou commission territoriale à défaut (Possibilité de désigner structure porteuse SAGE comme structure référente)
- Rôle structures **référentes** : élaboration, coordination et suivi de programmes, portage actions, relais local de la structure porteuse du SAGE
- Portage de programmes opérationnels à l'échelle **a minima ?** des sous-bassins de référence (logique hydrographique et de gestion intégrée)
- Incitation des EPCI-FP à adhérer à des structures de bassin, à défaut passer des conventions pour action coordonnée à échelle hydrographique



SOUS-BASSINS VERSANTS DE RÉFÉRENCE DU SAGE



Orientation : Organisation des maîtrises d'ouvrage pour la mise en œuvre du SAGE

Disposition G2-3 : Structurer la gouvernance afin d'assurer la gestion du système d'endiguement de la Divatte

⇒ Disposition proposée par comité de rédaction

- Recommandation de transfert/délégation compétence à une autorité gémapienne unique/gestionnaire unique

Disposition G2-6 : Veiller à la bonne intégration des objectifs du SAGE dans les documents d'urbanisme

- Communes et groupements incités à solliciter structure porteuse du SAGE pour les accompagner dans l'intégration des objectifs du SAGE dans leurs documents d'urbanisme
- Elaboration par structure porteuse SAGE d'un guide sur les modalités d'intégration des objectifs du SAGE

Orientation : Communication et sensibilisation pour la mise en œuvre du SAGE

Disposition G3-2 : Assurer une veille et un partage sur les incidences du changement climatique

⇒ Disposition proposée par le comité de rédaction

- Veille des avancées scientifiques sur la connaissance du changement climatique et de ses conséquences sur les ressources en eau, les milieux aquatiques et les activités économiques qui en dépendent



Autres remarques de la commission thématique



Prochaines étapes

Prochaines étapes

Réunion		Date
1ère série commissions	Milieux	1 ^{er} octobre
	Gouvernance	2 octobre
	Quantité/inondation	2 octobre
	Qualité des eaux	7 octobre
	Littoral	8 octobre
	Estuaire	9 octobre
Bureau		8 octobre
Comité technique		10 octobre
CLE		15 octobre
Bureau		5 novembre
Comité de rédaction		12 novembre
2ère série commissions	Gouvernance	2 décembre
	Qualité des eaux	3 décembre
	Milieux	5 décembre
	Quantité/inondation	6 décembre
	Littoral	9 décembre
	Estuaire	10 décembre
Bureau		10 décembre
Comité technique		12 décembre
CLE		17 décembre